

Compte rendu réunion sur l'ALAE lundi 18 avril à 20h30 à la CCLAG (Communauté de Communes Lèze-Ariège-Garonne)

Personnes présentes à la réunion :

- représentants de la Ligue de l'Enseignement : Mohamed Bensadallah, directeur du service Animation et Territoires ; Ludovic Dandine, directeur adjoint du service ; Loréto Véliz, Corinne Falga
- élus de la communauté de communes, membres de la commission Enfance : Cathy Coffin (Venerque), Nicole Mathe (Le Vernet), Nathalie Mazzolo-Lavail (Le Vernet), Fabrice Arcas (Beaumont/Lèze), Monique Monna (Beaumont), Julie Petit, Jacqueline Serres (Lagardelle/Lèze)
- Jocelyne Triaes : secrétaire générale de la CCLAG
- Parents : Carole Planès et Catherine Sanson-Stern (Venerque) ; Clarisse Cubero et Nicolas Calmes (Beaumont/Lèze) ; Cécile Domenget, FCPE, Nathalie Darche Gallard, FCPE (Lagardelle/Lèze) ; Christian Pujol, FCPE, Marielle Urdinoz, GIPEEV, Karine Pierre, GIPEEV, Gaëlle Cartry, GIPEEV (Le Vernet).

Présentation de la Ligue de l'Enseignement 31 (ex-FOL, Fédération des Œuvres Laiques) par Mohamed Bensadallah.

La Ligue regroupe 360 associations affiliées en Haute-Garonne mais a une gestion autonome et non centralisée au niveau régional ou national.

Outre l'animation locale, ses activités sont diverses : Vacances pour Tous (6 centres de vacances dont pourront bénéficier nos enfants) ; cinéma (CinémaFol) avec programmation de salles et éducation aux médias ; UFOLEP (sport) ; USEP (sport à l'école) ; Handi-Ligue (pour les handicapés, enfants et adultes) ; Lire et Faire Lire ; Pôle insertion Formation ; Seniors...

Le service Animation et Territoires regroupe 10 personnes et le Pôle salarié 500 personnes (environ 150 Equivalents Temps Plein) sur 70 sites et 20 collectivités.

Les enfants fréquentant les ALAE et ALSH bénéficient de l'assurance APAC de la Ligue (MAIF).

Question des parents : quelles améliorations la CCLAG attend-t-elle du nouveau prestataire choisi fin 2010 ?

Réponse de la CCLAG : le cahier des charges a été retravaillé afin d'avoir plus d'animations et d'animateurs. L'appel d'offre a reçu deux réponses (LEC, le prestataire sortant et la Ligue de l'Enseignement 31). La CCLAG a fait une analyse qualitative et financière. La Ligue proposait des prestations supérieures à moindre coût, avec un réseau de lieux d'accueil important et une structure plus solide. Elle s'engageait aussi sur la formation et l'accompagnement des salariés.

L'appel d'offre sera relancé après trois ans.

Question des parents : que mettez-vous en œuvre pour améliorer la facturation et éviter les erreurs récurrentes rencontrées par les parents ?

Réponse de la Ligue de l'Enseignement 31 : La Ligue travaille avec la société Magnus, habituée à travailler avec les collectivités. Les sites sont équipés d'instruments électroniques de poche appelés « pockets » et permettant, à partir d'une liste pré-établie d'enfants, de cocher les présents, avec enregistrement de l'heure d'arrivée, de départ et possibilité d'établir très simplement des statistiques. La nécessité d'entrer toutes les données dans ce nouveau système informatique explique le retard sur l'établissement des factures de début d'année et les erreurs constatées.

A terme, la Ligue souhaite une dématérialisation totale du système.

En attendant, pour éviter les pertes de feuilles de réservations des familles, celles-ci seront signées et dupliquées de façon à ce que le centre et la famille en aient chacun un exemplaire.

Les familles qui le souhaitent pourront avoir une vision annuelle des réservations et, à partir d'une semaine ou d'un mois type, ajouter des avenants (en respectant le délai de prévenance de trois semaines).

Quels sont les projets de la Ligue pour les ALAE de la CCLAG ?

Depuis début janvier, le nouveau prestataire s'est concentré sur les questions administratives mais va pouvoir désormais se consacrer aux projets correspondant aux valeurs de la Ligue (laïcité, vivre ensemble). Dans un premier temps, une analyse des pratiques a été effectuée ainsi qu'une mise en conformité par rapport à la réglementation en ce qui concerne la formation et les diplômes des

intervenants. Les sites ont été équipés en téléphones portables (pour les directeurs). Les directeurs bénéficieront d'une journée de réunion avec de la formation tous les mois ou tous les deux mois. A noter que la facturation du timbre pour l'envoi de la facture mensuelle ne sera plus pratiquée. Le projet pédagogique a été réévalué car il ne correspondait pas totalement à celui de la Ligue. Les échanges internationaux seront relancés (avec la Roumanie d'abord puis la Lettonie). Un projet se mettra en place autour du jeu de dames avec un intervenant spécialisé. Une animation « Planétarium » proposée par la Ligue a été présentée ou va l'être dans chaque commune sur le temps scolaire. Cette année, la fête intercommunale de fin d'année des ALAE aura lieu au Vernet le 18 juin.

Question des parents : le trop-perçu lié à la demi-heure de repas qui n'était plus pris en charge par la CAF sera-t-il remboursé aux familles ?

Réponse de la CCLAG : le remboursement aura lieu d'ici la fin de l'année scolaire. Mais attention ! Cet abandon de la suppression de la prise en charge de la demi-heure de repas par la CAF n'est valable que pour l'année 2010-2011. La décision de la CAF de ne pas prendre en charge cette demi-heure devrait s'appliquer à nouveau à la prochaine rentrée...

Question des parents : les actions co-organisées par l'association de Parents d'Elèves de Venerque et le Service Enfance-Jeunesse discutées lorsque LEC était prestataire (conférences pour les parents d'élèves) vont-elles se prolonger ?

Réponse de la Ligue de l'Enseignement : ces actions sont financées dans le cadre du CEL (Contrat Educatif Local) de Venerque qui se termine fin 2011 (durée 3 ans). Le prochain CEL sera commun aux quatre communes de la CCLAG.

Question des parents : l'ALSH de la CCLAG est fermé trois semaines l'été. Une ouverture plus longue est-elle envisageable ? Ou à défaut une compensation financière pour les parents étant obligé de mettre leur enfant dans un centre hors CCLAG ?

Réponse de la CCLAG : Une enquête menée en 2001-2002 indiquait que peu de familles étaient demandeuses de ce service. Aucune compensation financière n'est prévue.

Question des parents : Nous avons demandé cette réunion avec la CCLAG depuis plusieurs années, sans résultat jusqu'à aujourd'hui. Est-il possible d'envisager des rencontres régulières à propos de l'ALAE et des sujets concernant les parents d'élèves et la CCLAG, de façon à ne pas « polluer » les conseils d'écoles ?

Réponse de la CCLAG (Cathy Coffin) : oui pourquoi pas envisager deux réunions par an, à proximité des conseils d'écoles.